



12ème Vesoul O'rientation 2018



Accueil / Départ / Arrivée : Mairie

Parkings : Place du 11^e Chasseur - LEP Luxembourg

Règlement :

Article 1 : Le but de la manifestation est de trouver un maximum de balises, parmi les 30 à 35 indiquées sur la carte (format A3 couleur normée FFCO), dans le temps imparti d'une heure trente à compter du départ. De nombreuses balises sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Chaque poste est matérialisé par une balise en tissu orange munie d'un dispositif électronique. La validation du passage s'effectue en introduisant le doigt électronique (prêté) dans l'emplacement prévu à cet effet.

Article 2 : **La manifestation ne donne lieu à aucun classement et n'est pas une compétition.**

Article 3 : Chaque participant doit être muni d'une lampe. Le port de vêtements clairs ainsi que de dispositifs réfléchissants (blouson/brassard....) est vivement recommandé.

Article 4 : Il est obligatoire de se conformer aux règles du code de la route correspondant au statut de piéton la circulation n' étant pas fermée.

Article 5 : **Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte responsable.**

Article 6 : Pelouses, massifs, installations doivent être respectés. Les balises sont disposées de telle sorte qu'elles n'engendrent pas de nuisances. Les secteurs privés ne doivent pas être empruntés.

Article 7 : le club VHSO engagé dans une démarche éco responsable, vous recommande également de ne rien jeter sur la voie publique.

Article 8 : **Tout arrêt en cours de manifestation devra être signalé à l'accueil pour éviter des recherches inutiles.**

Article 9 : **Départ en masse à 17H00**, puis libre jusqu'à 17H45. Fin de la manifestation et **enlèvement des balises à 19H15.**

Article 10 : Le participant reconnaît être apte physiquement et renonce à tout recours envers le VHSO en cas de défaillance physique ou psychique.

Article 11 : Le participant autorise les organisateurs à utiliser, sur tout support, les images fixes ou audio visuelles prises lors de la manifestation, sur lesquelles il pourrait apparaître.

Bulletin d'inscription individuel (photocopiable)

Nom :	Prénom :
Date de naissance :/...../.....	
Adresse :	
Ville :	
Courriel :	
Non licencié <input type="checkbox"/>	Licencié <input type="checkbox"/> N° Si.....
Certifie avoir pris connaissance du règlement et déclare m'y conformer. Signature :	

Tarif: 5 €/pers, 12€/famille (à partir de 3)

Collation : vin chaud, thé, café, pâtisseries

Règlement à l'ordre de VHSO - 9 Rue du Gros Chêne 70000 Villers le Sec

Contact: 06-52-83-24-39